

Ogy-Montoy-Flanville

Bulletin Municipal

N° 30 - Octobre 2025

www.ogy-montoy-flanville.fr

mairie.omf@orange.fr

Rédacteur François Dietrich

Administration générale

➤ **Maltraitance animale**

Il a été porté à la connaissance de la Commune que des actes de maltraitances animales avaient été signalés. Il est rappelé que la maltraitance animale est punie par la loi (article 521-1 du code pénal) avec des peines pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. Il est important de signaler à la gendarmerie tout acte de maltraitance animale constaté. Merci de prévenir aussi la Mairie pour pouvoir établir une cartographie des actes recensés.

➤ **Cambriolages**

Une vague de cambriolages se déroule depuis la rentrée de septembre. Que faire pour limiter les risques ? La protection de son habitation par une alarme demeure la solution la plus sûre pour prévenir et faire fuir les cambrioleurs.

➤ **Limites territoriales**



Depuis de nombreuses années, une bâtisse est à l'abandon au lieu-dit de l'Amitié, au niveau de l'entrée du village de Noisseville. Cette friche de 1,4 hectare est située sur le ban communal de Ogy-Montoy-Flanville. Pour que la reconversion de cette friche se fasse de façon raisonnée et avec des limites communales cohérentes, il est nécessaire que cette zone fasse partie de Noisseville. La commune de Noisseville et la commune de Ogy-Montoy-Flanville vont

solliciter le Préfet pour modifier leurs limites communales afin d'intégrer les parcelles au ban communal de Noisseville.

➤ **Participation citoyenne**

Les administrés ayant fait acte de candidature au dispositif de la participation citoyenne en lien avec la gendarmerie peuvent confirmer la poursuite de leur engagement auprès du secrétariat des mairies.

Aménagement

➤ **Dépose de l'ancien réseau UEM Internet et TV**

La société UEM va procéder à la dépose des réseaux de télédistribution aériens qui ne sont plus utilisés. Sur demande, il sera possible de solliciter la dépose gratuite de son branchement individuel. Les personnes concernées seront contactées par UEM.

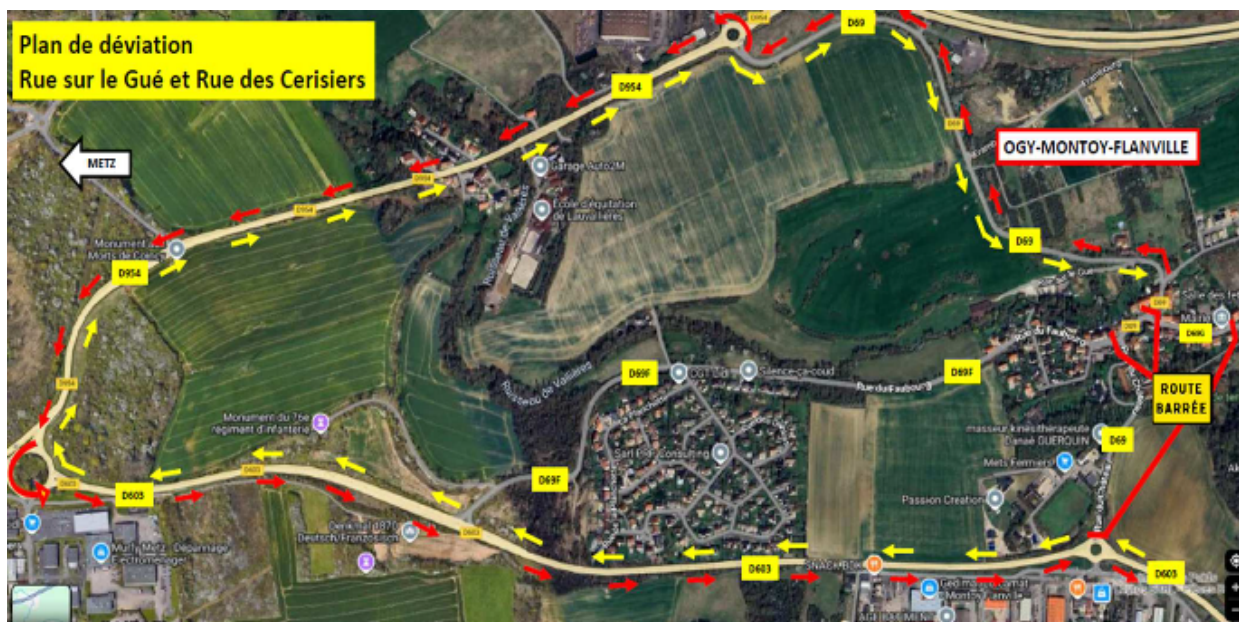
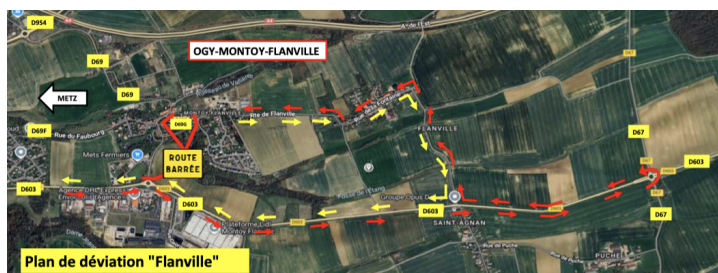
➤ Reprise des réseaux des eaux usées à Saint-Agnan

Ces travaux réalisés par la Communauté de Communes ont débuté. Ils consistent à remplacer la conduite qui présente une contre-pente ainsi que la modification des regards de collecte.

➤ Voirie définitive du lotissement Pâtural 1

Suite de la réunion avec les usagers, le bureau d'études VRI a remis son estimatif de travaux, soit un total de 382 K€ dont 342 K€ pour la voirie et 40 K€ pour la sécurisation du carrefour Rue Principale et Rue de la Chappe. La prochaine étape est de lancer l'appel d'offres pour un engagement des travaux début 2026.

➤ Réfection de voirie - INFORMATION IMPORTANTE



Le département de la Moselle va procéder à la réfection de la RD 69 - Rue du Château et la RD 69 G - Rue Principale jusqu'à la mairie. Ces travaux sont prévus du lundi 27 au mercredi 29 Octobre en soirée de 19h à 6h du matin. En conséquence, cette route sera fermée à la circulation. Il conviendra donc d'adapter ses trajets si l'on doit arriver ou partir entre 19h et 6h du matin. Des panneaux indiqueront les déviations à prendre soit vers le Cugnot, soit vers Noisseville pour les habitants rue des Cerisiers et du lotissement du Mai Joly ou vers Flanville pour les habitants de la Chappe, de l'Étang et du Pâtural. Les riverains sont invités à limiter leurs déplacements pendant cette période, surtout le soir de la pose de l'enrobé et à prendre leurs dispositions durant ces 3 nuits de travaux. Les parkings du square d'Oradour, de la place des Cerisiers, des écoles peuvent être utilisés si besoin.

➤ Travaux d'enfouissement des réseaux à Saint-Agnan - INFORMATION IMPORTANTE

L'enfouissement des réseaux aériens à Saint-Agnan nécessite une traversée de la RD 603. En conséquence, la rue des Marronniers sera coupée et la RD 603 sera mise en circulation alternée entre 9h et 16h lundi 20 octobre et mardi 21 octobre. Une déviation sera mise en place par le carrefour de Puche.



☐ Service technique

➤ Chauffage des bâtiments communaux

Afin de réaliser des économies pour le chauffage des bâtiments communaux, des travaux de raccordement des tuyaux de la chaudière de la mairie vers la maison des associations ont été réalisés. L'ancienne chaudière a été retirée et le pilotage du chauffage s'opère maintenant depuis la chaudière de la mairie. L'opération entraînera une économie de 3 000 € par an, soit un investissement rentabilisé en 3 ans.

➤ Le service technique en images





Services aux habitants

➤ Ecole

La dépense globale de fonctionnement des écoles est de 119 095,50 €. La contribution des communes de résidence pour les enfants scolarisés à l'école est de 965,50 € pour les enfants de l'école maternelle et 242,11 € pour ceux de l'école élémentaire. Le conseil municipal a attribué une subvention de 4 000 € à l'association USEP de l'école de Ogy-Montoy-Flanville. Le coût du transport méridien des enfants s'élevant à 3 679 € pour les communes concernées, une participation au prorata a été demandée à la commune de Coincy dans le cadre du regroupement pédagogique. Il est rappelé que depuis Juin 2025, un décret interdit de fumer et vapoter aux abords immédiats des établissements scolaires.

➤ Prof Express

Prof Express, l'outil d'accompagnement pédagogique dédié aux jeunes de la commune pour une aide à l'apprentissage de la maternelle au lycée, a enregistré 105 inscrits pour l'année scolaire 2024/2025.

➤ Seniors

Le traditionnel déjeuner des seniors (plus de 70 ans) aura lieu le dimanche 23 novembre 2025. Il aura pour cadre le Boulevard des Légendes du Stade Saint-Symphorien du FC Metz. Les modalités pratiques ont été transmises par courrier.

➤ Musée Naturel Jean-Marie Pelt

Avec
l'accompagnement financier de



Le dernier maillon du sentier pédagogique du Musée a été réalisé dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes, l'Agence de l'Eau et la Région Grand-Est pour la valorisation des mares et la biodiversité. Un nouveau sentier est ouvert à partir du chemin de la rue de la Chappe vers la rue du Château. Il traverse un espace boisé orné d'arbres remarquables et le ruisseau de l'Etang.

➤ Le Potager du Rucher

Le potager géré en chantier d'insertion par Metz Pôle Services propose à la vente des paniers de légumes. Son activité va se développer en 2026 avec la mise à disposition de 60 ares de terrains supplémentaires pour une nouvelle production de fruits et légumes.

➤ Les prochains événements

A noter dans son agenda : 11 novembre Cérémonie patriotique à Saint-Agnan - 23 novembre Repas des seniors - 30 novembre Marché de Noël à Montoy - 14 décembre Noël des enfants à Ogy.